

CONFÉRENCE RÉGIONALE: un problème de santé publique

Selon les dernières statistiques, 33,8 % des femmes sont concernées par l'alcoolisme à Maurice

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 10 NOVEMBRE, 2011 - 21:30



Les 13es Journées Obstétrico-Pédiatriques Europe-Océan Indien se tiennent en ce moment à l'hôtel Sugar Beach à Flic-en-Flac. Un atelier spécial a été consacré au Syndrome d'alcoolisation fœtal, qui se traduit par des malformations et retard de croissance du fœtus, due à la prise d'alcool pendant la grossesse. Gérard Lesage, président de la National Agency For The Treatment And Rehabilitation of Substance Abusers, a souligné la nécessité de traiter le SAF comme un problème de santé publique.

Selon une étude sur les maladies non transmissibles réalisée en 2009, 33,8 % des femmes à Maurice ont une dépendance à

l'alcool. Un chiffre à ne pas prendre à la légère quand on sait que l'alcool a des méfaits sur le développement du fœtus. C'est pour cela que les organisateurs des 13es Journées Obstétrico-pédiatriques Europe-Océan Indien (JOPEOI) ont accordé une attention particulière au Syndrome d'alcoolisation fœtal (SAF). Une journée de travail sur le sujet a eu lieu aujourd'hui, réunissant des médecins et autres professionnels de Maurice, France, Réunion, Afrique du Sud, Seychelles, Madagascar et Italie.

Procédant à l'ouverture de cet atelier, le Dr Thierry Maillard, président du SAF Océan Indien, a souligné l'importance du travail en réseau. Il souhaite que la JOPEOI serve de plateforme pour partager les expériences et qu'à la fin une synthèse dans la prise en charge de SAF puisse être dégagée.

Gérard Lesage, président de la National Agency For The Treatment And Rehabilitation of Substance Abusers (NATReSA), a rappelé que l'alcool est le problème numéro un à Maurice. « 50 % des personnes traitées à l'hôpital psychiatrique ont des problèmes liés à l'alcool. Pour les femmes, il faut aussi ajouter le Syndrome d'alcoolisation fœtal. » Peu de statistiques existent toutefois en ce qui concerne les enfants nés dans les hôpitaux avec un problème de SAF.

En février 2009, le député Suren Dayal, aujourd'hui ministre de l'Intégration sociale, avait adressé une interpellation à ce sujet à l'Assemblée nationale. La réponse du ministre de la Santé d'alors était que deux cas de SAF seulement ont été répertoriés dans les hôpitaux. Ce qui est sans doute loin de refléter la réalité. Mais encore faut-il que les cas soient dépistés.

Les professionnels ont lors de cette journée animé un atelier sur le dépistage du SAF à la naissance. Pour Gérard Lesage, le SAF doit être traité comme un problème de santé publique à Maurice, vu l'ampleur de la consommation d'alcool. « Ce ne sont pas uniquement les femmes alcooliques qui sont concernées mais toutes les femmes. »

Selon le Dr Sumtally du National Aids Secretariat, le SAF est un problème qui relie les milieux de la santé et du social. Les deux doivent travailler en partenariat, souligne le médecin. Il met aussi l'accent sur l'importance de la prévention et salue la démarche de SAF Océan Indien d'œuvrer en faveur de l'intervention régionale.

TERMES LIÉS Société Le Mauricien Afrique du Sud France Italie Madagascar Maurice Seychelles